

La Rochelle, le 14 mars 2014

Avec la participation,
de Mme Catherine QUERÉ, Députée
et de Mme Maryline SIMONÉ,
1^{ère} Vice-Présidente
du Conseil Régional

ASSEMBLEE GENERALE CAPEB 17
INVITATION

Monsieur et Cher Collègue, Chère Madame,

Nous avons le plaisir de vous inviter ainsi que votre conjoint à l'Assemblée Générale de la CAPEB 17 qui aura lieu le :

Vendredi 4 avril 2014
de 17 h 30 à 20 h
au BTP CFA de Saintes, 11 rue de l'Orneau de Pied

A l'ordre du jour de cette réunion, nous avons porté les questions suivantes :

- | | |
|---------|---|
| 17 h 30 | - rapport moral, rapport d'activités et rapport de gestion |
| | - élections des administrateurs |
| | - intervention de Mme Maryline SIMONÉ, 1 ^{ère} Vice-Présidente du Conseil Régional |
| | - intervention de Mme Catherine QUERÉ, Députée |
| 18 h 45 | - Eco-conditionnalité : quelles qualifications RGE pour quels travaux ? Avec la participation de M. RÉBEYROLE de QUALIBAT |
| 19 h 15 | - Intervention des Partenaires : MNRA, CECOGAT et VIV'ARTI |
| 20 h | - tirage au sort de la Tombola avec en 1 ^{er} prix une semaine offerte à Cauterets en basse saison et apéritif convivial |
| 20 h 30 | - dîner (voir au verso) |

suite au verso .../...

ASSEMBLEE GENERALE CAPEB 17 - le 4 avril 2014
coupon réponse à retourner avant le 28 mars 2014

NOM Prénom :

Profession :

Participera à l'Assemblée Générale de la CAPEB 17

(1)

Participera au dîner, restaurant « LA VIEILLE FORGE »

(1)

Nombre de participants :

Ci-joint le règlement soit : x 25 € = €

Fait à , le

(Signature)

(1) Cocher les cases correspondantes.

ELECTION D'ADMINISTRATEURS

Ainsi que les statuts le prévoient trois membres du Conseil d'Administration sont renouvelables chaque année.

Les adhérents qui voudraient se porter candidat pourront le faire jusqu'au 28 mars 2014.

Toutefois nous vous rappelons, compte tenu des décisions de l'Assemblée Générale qui a eu lieu en 2000, que seuls les adhérents qui ont suivi l'Ecole des Cadres CAPEB ou qui sont élus depuis au moins deux ans en qualité de membre directeur d'une section professionnelle, peuvent présenter leur candidature.

C'est en formant le vœu de vous rencontrer à l'occasion de cette Assemblée Générale, que nous vous prions d'agrérer, Monsieur et Cher Collègue, Chère Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président,



J.C. POCHON.

P.S. : Concernant les élections, pourront participer au vote, tous les adhérents à jour de leur cotisation 2014, sur simple justification d'identité. Les adhérents ayant adhéré en 2014 devront quant à eux présenter leur carte d'adhérent.

Dîner à 20 h 30 au restaurant « LA VIEILLE FORGE »
7 route Nationale 137, la Vallée, 17810 St Georges des Coteaux

Kir pétillant et amuses bouches

Dariole de chair de crabes et crevettes
Emulsion au coulis de langoustine

Filet de bar, jus de viande
Feuilleté de duxcelle de champignons

Brie farci aux herbes et son crouton ailé

Omelette norvégienne au grand marnier, sauce caramel

Café et sa mignardise

Vin rouge, blanc ou rosé à votre convenance

Prix : 25 euros par personne
grâce à la participation de nos partenaires
le CREDIT MUTUEL OCEAN et la MNRA